



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8284<sup>e</sup>** séance

Mercredi 13 juin 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Nebenzia/M. Polyanskiy . . . . . (Fédération de Russie)

*Membres :*

Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
Chine . . . . .	M. Yao Shaojun
Côte d'Ivoire . . . . .	M. Djédjé
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> French
Éthiopie . . . . .	M. Alemu
France . . . . .	M <sup>me</sup> Gueguen
Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
Kazakhstan . . . . .	M. Tumysh
Koweït . . . . .	M. Almunayekh
Pays-Bas . . . . .	M <sup>me</sup> Gregoire Van Haaren
Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
Suède . . . . .	M. Orrenius Skau

## Ordre du jour

### Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2018/521)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Région de l'Afrique centrale**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2018/521)**

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et S. E. M. Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à participer à la présente séance.

M. Allam-Mi participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Manhasset, dans l'État de New York.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2018/521, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Fall.

**M. Fall** : Depuis la publication du rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi (S/2018/521), la situation en Afrique centrale est restée difficile, avec un certain nombre de menaces sérieuses qui pèsent sur la stabilité politique, sécuritaire et socioéconomique, y compris dans les pays touchés par des conflits armés de longue date, comme la République centrafricaine et la République démocratique du Congo. Les 11 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sont tous soit au milieu, soit au début d'un cycle électoral et, par conséquent, connaissent des tensions liées aux processus électoraux. Partout, les populations continuent de réclamer de meilleures conditions socioéconomiques.

La demande en matière d'engagement du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), de bons offices et de diplomatie préventive est demeurée forte. J'ai intensifié mon engagement

auprès des pays de la sous-région et notre appui aux organisations sous-régionales, notamment en dirigeant ou déployant plus de missions pour renforcer nos efforts dans la prévention des conflits et la gestion des crises. Qu'il me soit permis de présenter au Conseil de sécurité quelques nouveaux développements dans la sous-région.

Le 4 mai, la nouvelle Constitution adoptée par l'Assemblée nationale du Tchad a été promulguée, et le 10 mai, un nouveau Gouvernement a prêté serment. Le 24 mai, le Président Idriss Déby Itno a présidé la cérémonie d'installation d'un nouveau cadre de dialogue politique, le Cadre national du dialogue politique, qui comprend 15 membres de la majorité et 15 membres de l'opposition. En coordination avec nos partenaires, le BRENUAC est prêt à apporter un appui au Cadre national du dialogue politique au moment où il relève le défi de promouvoir un dialogue inclusif et de créer les conditions favorables à la tenue d'élections législatives crédibles et pacifiques en novembre 2018.

Au Gabon, l'organe électoral nouvellement établi, le Centre gabonais des élections, a entamé les préparatifs pour les prochaines élections législatives. Au cours de ma rencontre avec le Président du Centre gabonais des élections, le 18 mai, j'ai réitéré la disponibilité des Nations Unies à appuyer le processus électoral. Dans le but d'améliorer la représentation des femmes et des jeunes dans les postes électifs et les instances de prise de décision, le BRENUAC et le Programme des Nations Unies pour le développement ont appuyé le Réseau des femmes sénatrices du Gabon dans l'organisation à Libreville, du 5 au 7 juin, d'un atelier de formation ciblant des femmes et des jeunes, tous dirigeants politiques.

Le 7 juin, le Président Pierre Nkurunziza du Burundi a promulgué une nouvelle constitution après la validation des résultats du référendum du 17 mai par la Cour constitutionnelle. Plusieurs acteurs et partenaires ont exprimé leurs préoccupations, selon lesquelles la réforme pourrait réduire à néant les acquis de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi en termes de paix, stabilité, démocratie et participation politique inclusive. Il est important que le Conseil continue d'appuyer le processus de médiation dirigé par la Communauté d'Afrique de l'Est. Je réitère l'appel de l'Envoyé spécial, M. Michel Kafando, au Gouvernement et à l'opposition afin qu'ils reprennent et concluent les pourparlers le plus tôt possible et qu'ils commencent à préparer le terrain pour la tenue d'élections inclusives et crédibles en 2020.

L'escalade de la violence et des tensions dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, qui est également toujours affecté par les activités de Boko Haram et par l'impact de la crise en République centrafricaine, est une source de préoccupation majeure. Plus de 20 000 réfugiés camerounais ont déjà été enregistrés de l'autre côté de la frontière avec le Nigéria et ont besoin d'assistance. Le 25 mai, sept activistes anglophones ont été condamnés à jusqu'à 15 ans de prison pour terrorisme et autres accusations. Les Nations Unies ont systématiquement appelé au dialogue inclusif avec tous les acteurs comme étant la meilleure manière de trouver une solution à la crise, de répondre aux doléances des populations anglophones et de garantir l'intégrité territoriale du pays et la stabilité régionale. Je félicite la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme pour ses efforts, et l'encourage à poursuivre son travail et à tenir dûment compte des recommandations faites par les populations. Apaiser les tensions contribuera également à la bonne conduite des élections présidentielle, législatives et municipales prévues pour cette année. À cet égard, les Nations Unies continueront d'appeler tous les acteurs à s'abstenir de tout nouvel acte de violence.

La République du Congo a connu une série de procès de dirigeants politiques arrêtés à la suite de l'élection présidentielle de 2016, donnant lieu à des peines de prison longues pour plusieurs d'entre eux, y compris 20 ans pour le général Jean-Marie Mokoko, ancien chef d'état-major de l'armée et ancien candidat à la présidentielle. Alors que des progrès ont été enregistrés pour faire avancer le processus de paix dans la région du Pool, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration avance plus lentement que prévu. Les Nations Unies continueront d'appuyer ce processus avec d'autres partenaires.

À Sao Tomé-et-Principe, des tensions ont encore éclaté à la suite de la décision, prise le 4 mai par l'Assemblée nationale contrôlée par la majorité, de révoquer les juges de la Cour suprême de justice en raison de divergences sur la décision de la Cour suprême de restituer la brasserie du pays, Rosema, à un investisseur angolais. Le 23 mai, l'Assemblée nationale a approuvé une résolution sur la nomination des nouveaux juges de la Cour suprême, qui a été adoptée le 30 mai. Le 31, les parties de l'opposition ont demandé à la Cour constitutionnelle de contrôler la constitutionnalité de la loi.

La crise en République centrafricaine continue d'avoir un impact négatif sur la situation dans la sous-région, en particulier dans les pays voisins, provoquant un grand nombre de réfugiés. Cependant, je suis encouragé par les conclusions de la deuxième phase de consultations avec les groupes armés, menées par le panel des facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. J'ose espérer que les résultats de ces consultations permettront d'améliorer de façon tangible la situation sécuritaire. J'exhorte les pays de la région à participer plus activement à l'Initiative africaine, tant politiquement que financièrement. J'encourage aussi fortement les autorités centrafricaines et les pays voisins à accélérer le processus de mise en place des commissions mixtes de coopération, qui pourraient traiter des questions telles que le contrôle des frontières et la transhumance. Je continuerai de concentrer mes efforts sur la mobilisation de soutien à l'Initiative africaine.

Le 11 juin, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, de la République de Guinée équatoriale, a invité tous les partis légalement enregistrés et non enregistrés, la société civile et la diaspora à participer à un dialogue politique national prévu pour le mois de juillet. Je félicite le Président pour son initiative et attends avec beaucoup d'intérêt les résultats de ce dialogue, qui pourrait ouvrir davantage l'espace politique dans le pays.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent continue d'affecter les populations de la sous-région et de provoquer le détournement des ressources publiques consacrées aux programmes de développement ô combien nécessaires vers de coûteuses opérations de sécurité. Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur, qui n'ont pas cessé leurs attaques meurtrières contre les civils, se livrent à des violations flagrantes des droits de l'homme et font d'innombrables victimes. Le BRENUAC engage les organisations sous-régionales, notamment le Secrétariat de la CEEAC, la Commission du bassin du lac Tchad, la Force multinationale mixte et d'autres parties prenantes, à lutter contre Boko Haram et à s'attaquer aux problèmes connexes et, plus largement, à combattre l'extrémisme violent dans la sous-région, notamment en facilitant la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre Boko Haram. Je également en étroite liaison avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, afin de coordonner l'appui

apporté aux efforts régionaux pour remédier à la crise dans le bassin du lac Tchad.

Les 8 et 9 mai, le forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad pour la coopération régionale en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de développement durable a tenu sa première réunion à Maiduguri, au Nigéria. Les gouverneurs ont créé le forum pour qu'il fasse office de tremplin pour la coopération régionale en matière de stabilisation, de consolidation de la paix et de développement durable dans la région touchée par Boko Haram. Le forum, qui est appuyé par le BRENUAC, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le PNUD, se réunira au moins une fois par an.

L'extrémisme violent, l'insécurité transfrontalière actuelle et les activités criminelles sont aggravés par l'afflux des armes légères et de petit calibre dans toute la sous-région. Pour faire face à ce défi, la première Conférence des États parties à la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage – la Convention de Kinshasa – se tient en ce moment même à Yaoundé, avec la participation du BRENUAC. La Convention a été élaborée dans le cadre du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, avec l'appui du BRENUAC.

En sa qualité de secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, le BRENUAC a appuyé la tenue de la quarante-sixième réunion ministérielle du Comité à Brazzaville du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin. Cette réunion est une plateforme exceptionnelle de prise de décisions qui permet de discuter de la situation générale sur les plans politique, socioéconomique et de la sécurité dans la sous-région. Les chefs et représentants des opérations de paix des Nations Unies présentes dans la sous-région, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et l'UNOWAS, ont également assisté à la réunion, compte tenu de l'importance de promouvoir la coopération et la cohérence entre les entités des Nations Unies sur le terrain. Le Comité a recommandé à la CEEAC d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie régionale

de lutte contre le terrorisme et contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, adoptée à la quarante-et-unième réunion du Comité en 2015.

Je me félicite de la validation, le 24 mai, du Plan d'action régional pour la mise en œuvre en Afrique centrale de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, à l'issue d'un atelier de deux jours coorganisé par le BRENUAC et la CEEAC à Brazzaville. La mobilisation des ressources sera essentielle pour garantir la bonne mise en œuvre du plan. Je suis convaincu que la participation des femmes et des jeunes sera cruciale pour garantir le succès du Sommet conjoint de la CEEAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui devrait se tenir en juillet, sur le thème de la paix, la sécurité, la radicalisation et l'extrémisme violent dans l'espace de la CEEAC et de la CEDEAO. J'appelle les États membres de la CEEAC et de la CEDEAO à garantir la participation des femmes et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le BRENUAC et l'UNOWAS continueront d'appuyer la CEEAC et la CEDEAO de manière coordonnée.

Conformément à son mandat, le BRENUAC continue d'appuyer activement les États de l'Afrique centrale et les organisations sous-régionales, en particulier la CEEAC. À leur réunion conjointe les 11 et 12 mai, la CEEAC et le BRENUAC ont adopté un programme biennal pour 2018-2019 qui prévoit notamment des visites conjointes supplémentaires dans la sous-région et la réalisation d'analyses conjointes pour promouvoir le renforcement de la coordination en matière de prévention et de gestion des conflits et de consolidation de la paix. Je salue la décision des États membres de la CEEAC d'accélérer la réforme de l'institution. Je les appelle à demeurer déterminés à aller jusqu'au bout de ce processus important. La réforme est une bonne occasion pour cette organisation sous-régionale d'améliorer son fonctionnement, notamment son mécanisme de financement, afin d'assurer la mise en œuvre de projets clefs relatifs à la paix, à la sécurité, à la consolidation de la paix et à la gouvernance. L'Organisation des Nations Unies, notamment par l'intermédiaire du BRENUAC, se tient prête à fournir une assistance à la CEEAC et à ses États membres dans cette entreprise cruciale.

Depuis le dernier renouvellement de son mandat, en 2015, le BRENUAC s'est avéré un outil efficace pour promouvoir les objectifs de prévention du Secrétaire général en Afrique centrale. Les activités du Bureau ont également été cruciales pour renforcer les capacités de la CEEAC et améliorer la coordination des activités de l'ONU dans la sous-région. Nous espérons vivement que le Conseil de sécurité appuiera le renouvellement du mandat du BRENUAC pour une nouvelle période de trois ans, comme l'a recommandé le Secrétaire général dans son rapport.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Fall de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Allam-Mi.

**M. Allam-Mi** : Je voudrais dire au Conseil, pour commencer, combien je suis honoré de participer par visioconférence à cette importante séance de présentation du quatorzième rapport du Secrétaire général sur l'Afrique centrale (S/2018/521). Qu'il me soit également permis de remercier la présidence russe du Conseil de sécurité de l'invitation qu'elle a bien voulu m'adresser.

Il me plaît de rappeler au Conseil que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est l'une des huit communautés économiques régionales qui sont le pilier de la construction de l'intégration africaine. Créée en 1983, la CEEAC est un espace géographique de 6,6 millions de kilomètres carrés où vivent aujourd'hui plus de 160 millions d'êtres humains. Elle a pour mission de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et autoentretenu dans tous les domaines d'activités socioéconomiques entre ses 11 États membres, qui sont l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Vaste mission, qui se heurte à divers défis que nous espérons surmonter avec l'appui de nos partenaires de la communauté internationale, notamment des Nations Unies. Comme principales priorités, nous avons, à côté des infrastructures et de l'environnement, évidemment, les questions de paix et de sécurité qui, pourtant, ne faisaient pas partie des missions de la CEEAC au moment de sa création. Les questions de paix et de sécurité se sont imposées à la CEEAC à la sortie de la léthargie que l'institution a connue entre 1992 et 1998 du fait des violentes guerres qu'ont vécues sept des 10 États membres pendant cette période. Les objectifs de la CEEAC ont donc été

renforcés en février 1999 en vue de la prévention et de la résolution des conflits par la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), avec l'appui des Nations Unies, dans le cadre du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

En plus du protocole relatif au COPAX, d'autres instruments juridiques et d'autres cadres normatifs se sont ajoutés pour doter la CEEAC d'une architecture de paix et de sécurité riche, diversifiée et opérationnelle, dont la dernière en date est la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, adoptée le 30 avril 2010 à Kinshasa, et qui est entrée en vigueur en mars 2017. L'Architecture de paix et de sécurité de la CEEAC fonctionne, bien sûr, en harmonie avec l'Architecture africaine de paix et de sécurité de l'Union africaine, avec un bilan certes encore perfectible, mais encourageant.

Grâce à cette architecture, la CEEAC a pu mener des actions concrètes sur le terrain. La CEEAC a ainsi déployé ses premières missions de paix en République centrafricaine – la première Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX 1) et la seconde, la MICOPAX 2 – entre 2008 et 2013, avec un effectif de 2600 personnes en 2013, au plus fort de la crise, avant que l'Union africaine et les Nations Unies ne prennent le relais avec le déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, puis de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Compte tenu de la menace sur la sécurité de la sous-région que représente toujours la situation dans ce pays, la CEEAC est restée saisie de la situation en République centrafricaine et a poursuivi sa solidarité active à l'endroit de cet État membre. À cet égard, la CEEAC participe pleinement à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation nationale en République centrafricaine, qui nécessite le soutien multiforme de la communauté internationale.

En ce qui concerne la sûreté et la sécurité maritime, la sous-région de l'Afrique centrale abrite désormais à Yaoundé, au Cameroun, le Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, organe chargé de la mise en œuvre de la stratégie dont les États du golfe de Guinée se sont dotés, à travers leurs institutions régionales, que

sont la CEEAC, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du golfe de Guinée, avec, bien sûr toujours, l'appui des Nations Unies.

La dernière réunion des hauts responsables des trois organisations a eu lieu le 5 avril 2018 pour arrêter le budget et affiner le processus d'organisation de la réunion des tiers contributeurs, avec l'appui technique du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS).

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et en harmonie avec la Stratégie mondiale adoptée par les Nations Unies, la CEEAC a pris des initiatives importantes, parmi lesquelles figure l'élaboration, avec l'appui du BRENUAC, d'une stratégie sous-régionale de lutte contre le terrorisme, qui a été validée par les ministres et sera très prochainement soumise à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement.

Sur le même volet, le sommet conjoint CEEAC-CEDEAO attendu de longue date sur le thème de l'extrémisme violent pourrait se tenir le 30 juillet 2018, avec l'appui technique du BRENUAC et de l'UNOWAS. Un cadre de coopération entre la CEEAC et la CEDEAO est en cours de finalisation et devrait être signé par les chefs des deux exécutifs avant la tenue de ce sommet. Il convient de signaler qu'un document de stratégie de lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et le mercenariat est également en cours d'élaboration par la CEEAC, conformément aux demandes du Conseil de sécurité.

Dans le domaine institutionnel, la CEEAC s'est engagée dans une réforme profonde, telle que décidée par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du 25 mai 2015, qui devrait lui permettre de disposer de nouveaux textes fondateurs, notamment un traité révisé et des textes subséquents. Le processus est en bonne voie. Il est ainsi prévu que les projets de texte soient livrés par un cabinet d'études en juillet 2018. L'adoption et la signature des textes par les chefs d'État et de gouvernement pourrait se faire au cours d'un sommet extraordinaire, que nous préconisons organiser fin 2018 – début 2019. Dans le cadre de cette réforme, il est préconisé la transformation du Secrétariat général en Commission et la mise en place d'un Conseil de paix et de sécurité permanent au siège de la CEEAC.

S'agissant de la situation politique, sécuritaire et humanitaire générale qui prévaut actuellement en Afrique centrale, force est de reconnaître que, malgré les nombreux efforts consentis et les réelles avancées enregistrées ces dernières années, l'Afrique centrale demeure une région de crises et de conflits armés ouverts ou latents. Elle reste particulièrement affectée par les crises politiques au Burundi et en République démocratique du Congo et par la crise politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine, ainsi que par les activités des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad.

À cet égard, je voudrais me féliciter du rapport d'une grande qualité du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afrique centrale. Je me félicite également de ce que la contribution du Secrétariat général de la CEEAC à l'élaboration du rapport ait été largement prise en compte. En effet, l'excellente collaboration entre le BRENUAC et le Secrétariat général de la CEEAC, ainsi que l'excellente relation que j'entretiens avec le Représentant du Secrétaire général de l'ONU, mon frère Fall, qui est ici présent et que je salue, nous permettent de mener ensemble des activités et des missions sur le terrain.

Nous disposons d'un cadre de coopération assorti de plans périodiques d'activités communes. Le dernier plan a été arrêté au cours d'une retraite commune organisée en mai. Je ne reviendrai donc pas en détail sur le quatorzième rapport du Secrétaire général. Toutefois, il convient de préciser que certaines évolutions récentes sont à prendre en compte.

Au Burundi, il y a l'annonce faite par le Président Nkurunziza de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de 2020. En République démocratique du Congo, il y a l'acquiescement par la Cour pénale internationale de l'ancien Vice-Président, M. Jean-Pierre Bemba. En République centrafricaine, il y a, d'une part, un motif d'encouragement de par l'engagement des anciens chefs d'État centrafricains à appuyer l'initiative africaine et, d'autre part, un motif de préoccupation du fait de la violence à Bangui et à l'intérieur du pays, qui est préoccupante et nous interpelle pour agir et faire face à cette situation très grave. À cet égard, je réitère la condamnation de la CEEAC de tous les actes de violences, en particulier ceux perpétrés contre la MINUSCA.

Enfin, il convient de signaler que la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la sous-région sera au cœur de la réunion de concertation des chefs d'État

et de gouvernement de la CEEAC, que le Président Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et Président en exercice de la CEEAC, a convoquée en marge du sommet de l'Union africaine prévu les 1<sup>er</sup> et 2 juillet à Nouakchott, en Mauritanie.

**Le Président** (*parle en russe*): Je remercie M. Allam-Mi pour son exposé.†

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.†

**M. Allen** (Royaume-Uni (*parle en anglais*)) : Je voudrais remercier nos intervenants d'aujourd'hui – l'Ambassadeur Fall pour son rapport et pour l'action de son équipe dans cette région en proie à des difficultés, et l'Ambassadeur Allam-Mi pour ses observations. Je lui souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité; c'est un plaisir de le voir aujourd'hui, car des organisations régionales comme la sienne sont essentielles, et nous nous félicitons qu'il ait pu faire montre aujourd'hui de la coopération qui existe entre le groupe régional et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Le Royaume-Uni demeure préoccupé par les conditions de sécurité et la situation politique en République centrafricaine. Nombre de ces préoccupations sont reflétées dans le rapport du Secrétaire général (S/2018/521), y compris les menaces émanant de groupes terroristes, tels que Boko Haram et d'autres groupes dans le bassin du lac Tchad et l'Armée de résistance du Seigneur en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Nous notons avec horreur l'utilisation de femmes et de filles comme kamikazes par Boko Haram.

Comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises au Conseil de sécurité, des mesures militaires et non militaires sont nécessaires pour faire face à ces menaces. Nous devons comprendre leurs causes profondes et les besoins politiques, économiques et humanitaires de la population. Il est essentiel que nous adoptions une démarche cohérente mobilisant l'ensemble du système des Nations Unies afin de remédier aux problèmes existants et de prévenir une nouvelle détérioration de la situation dans la région.

Cette année, 10 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans le bassin du lac Tchad. Le Royaume-Uni a engagé 300 millions de livres sterling pour faire face à la crise au cours des cinq prochaines années. Nous demandons à d'autres

donateurs internationaux d'aider à combler le déficit de financement des opérations humanitaires dans la région.

Nous sommes également préoccupés par la situation au Cameroun et le nombre de victimes parmi les civils et les forces de sécurité camerounaises. Les citoyens ont le droit de manifester pacifiquement. Il incombe au Gouvernement de protéger les manifestants, tout en assurant la sûreté et la sécurité de tous les citoyens. Nous appelons toutes les parties à rejeter la violence, à poursuivre le dialogue et à prendre d'urgence des mesures pour réduire les tensions. Dans le cas contraire, la situation déjà préoccupante ne fera que se détériorer davantage.

À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite par le Président Biya de poursuivre le dialogue et la décentralisation et de faire preuve de retenue. Nous encourageons vivement le Gouvernement à prendre d'autres mesures pour donner effet à cette annonce. Nous saluons l'appui du BRENUAC dans le cadre des efforts internationaux plus larges visant à trouver une solution durable à la crise actuelle. Nous encourageons l'intensification de ces efforts. Nous demandons à être tenus régulièrement informés des progrès réalisés.

Nous reconnaissons les efforts déployés dans d'autres domaines par le BRENUAC dans la région, y compris la mobilisation de l'appui à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine avec les partenaires régionaux. Nous encourageons ce type de soutien à se poursuivre. Le BRENUAC a également un rôle crucial à jouer pour aider les États de la sous-région à organiser des élections transparentes et inclusives en temps voulu ainsi que les efforts déployés par la Commission économique pour l'Afrique pour jeter les bases de la prévention structurelle de la violence liée aux élections.

Nous sommes préoccupés par la menace de la piraterie dans le golfe de Guinée, et nous apprécions les rapports du BRENUAC sur cette question. Des rapports supplémentaires et plus détaillés sur le problème et les travaux en cours pour le combattre devraient être réalisés compte tenu de la menace accrue et importante qui pèse sur le transport maritime international et la prospérité régionale.

Outre les gouvernements régionaux, les organisations régionales, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du golfe

de Guinée et la Commission du bassin du lac Tchad, sont essentielles pour relever les défis de la paix et de la sécurité, promouvoir la gouvernance démocratique et renforcer la coopération régionale. La coopération interrégionale, en particulier sur des questions telles que le Sahel, est également cruciale. Nous nous félicitons de l'annonce que la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest tiendront un sommet conjoint en juillet. Nous encourageons le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à continuer d'appuyer cette approche interrégionale.

Le BRENUAC a prouvé qu'il pouvait être un partenaire très utile pour les gouvernements et les organisations de la région. Afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles, le BRENUAC doit s'attacher à renforcer la capacité des entités régionales à mener des activités de prévention des crises, telles que la diplomatie préventive, les mécanismes d'alerte rapide et la médiation, et à appuyer les organismes des Nations Unies dans des domaines thématiques prioritaires, notamment l'égalité des sexes.

Le Royaume-Uni apprécie les efforts du BRENUAC dans la région. Nous l'encourageons à mieux faire connaître le bon travail réalisé. Cela permettrait à ceux qui ne font pas partie du système des Nations Unies de mieux comprendre le travail en cours du BRENUAC et de l'appuyer dans toute la mesure du possible.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. François Fall, mon frère, et toute l'équipe du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour l'exposé détaillé et informatif sur la situation dans cette région, auquel nous souscrivons sans réserve. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et le remercions également de son exposé.

Nous voudrions commencer notre déclaration en condamnant avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée le 10 juin contre une patrouille de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, qui a entraîné la mort d'un membre du contingent de maintien de la paix du Burundi et en a blessé un autre. Nous présentons nos condoléances à la famille de la victime.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (S/2018/521). Nous pensons que depuis 2011, date

à laquelle il a assumé les fonctions du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, le BRENUAC a été confronté à de nombreux défis qui compromettent la paix, la sécurité et la stabilité dans notre sous-région.

Comme je l'ai déjà dit, nous appuyons les bons offices du Représentant spécial du BRENUAC pour son rôle décisif dans la prévention et l'atténuation des crises liées aux élections et la promotion d'un dialogue politique inclusif et des processus de réforme dans plusieurs pays de notre région.

Aujourd'hui, la communauté internationale est de nouveau confrontée à une nouvelle flambée du virus Ebola en République démocratique du Congo, où il y a déjà eu plus de 20 morts. Cette situation pose de nouveaux défis et exige une coordination rapide à un moment où la communauté internationale se concentre sur le processus électoral dans le pays. Nous espérons que l'épidémie pourra être maîtrisée très bientôt.

La situation politique et sécuritaire en République démocratique du Congo et en République centrafricaine pose à la sous-région des défis qui, à notre avis, devraient être résolus par un dialogue national direct appuyé par la communauté internationale et les organisations régionales et sous-régionales, par des mesures visant à renforcer l'autorité de l'État et à réduire la pauvreté, c'est-à-dire par des solutions politiques et des mesures économiques. Dans le même temps, il faut conjuguer les synergies pour lutter contre les phénomènes négatifs dans la région, comme l'Armée de résistance du Seigneur. La communauté internationale ne doit pas négliger la situation et permettre à ce groupe de mercenaires de devenir plus actif et opérationnel. À cet égard, l'Union africaine continue d'appeler à une aide internationale pour soutenir les forces qui luttent encore contre ce groupe armé qui s'est réfugié aux frontières de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine.

Le Gouvernement de mon pays reste également préoccupé par les activités terroristes de Boko Haram. Ce groupe de fondamentalistes religieux est devenu une menace non seulement pour les pays du bassin du lac Tchad, mais aussi pour toute l'Afrique de l'Ouest. C'est aussi une menace pour la paix et la sécurité internationales. Depuis plus de huit ans, après avoir répandu la terreur au Nigéria, Boko Haram a intensifié ses activités, utilisant souvent des enfants et des jeunes femmes dans des attentats-suicide, affectant des pays de notre sous-région, comme le Cameroun et le Tchad.



Il convient également de souligner que si ce groupe islamiste a été affaibli militairement depuis 2015 grâce à l'action conjointe des armées du Nigeria, du Cameroun, du Tchad et du Niger, il s'est aujourd'hui retiré au lac Tchad, mais reste malheureusement une force destructrice forte. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Union africaine pour planifier les futures opérations contre ce groupe terroriste.

Nous exhortons également les États voisins et les autres États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs à assurer une coopération régionale pour mener des enquêtes et lutter contre les réseaux criminels et les groupes armés impliqués dans l'exploitation illégale et la contrebande de ressources naturelles, telles que l'or, les diamants, le braconnage et le trafic d'espèces de faune et de flore sauvages. Nous espérons que la région pourra bientôt se remettre sur pied.

La communauté internationale doit prendre sans tarder des mesures pour faire face à la situation humanitaire dans ces pays, sans oublier les effets humanitaires des activités menées par Boko Haram, afin qu'ils puissent continuer à recevoir une assistance internationale et soient en mesure de remédier à cette crise, qui est une des conséquences majeures des conflits qui touchent notre région.

Mon gouvernement a pris note de la déclaration du Président du Burundi, M. Pierre Nkrunziza, concernant sa décision de ne pas se présenter à l'élection présidentielle de 2020, bien que la Constitution du pays l'y autorise. La Guinée équatoriale saisit cette occasion pour appeler les autorités burundaises à consolider le processus politique, indispensable pour la tenue des prochaines élections dans le pays, et plaider en faveur de la reprise du dialogue inclusif, mené sous les auspices des pays de la région, dans l'esprit de l'Accord d'Arusha.

Certes, il y a eu quelques progrès dans la région mais, dans l'ensemble, la situation reste instable en raison de la recrudescence de la violence et de la persistance active des groupes armés en République centrafricaine et dans les pays voisins, ce qui fragilise malheureusement l'autorité de l'État et a des effets directs sur des pays tiers, comme en témoigne la tentative avortée de coup d'État dans mon pays, le 28 décembre 2017, lorsqu'un groupe de mercenaires étrangers s'est infiltré dans le pays avec l'intention de changer l'ordre institutionnel par la violence. Cette tentative et d'autres actions similaires, qui ne font que mettre en péril la paix, la sécurité et

la stabilité de la région, ont été fermement rejetées par le peuple de la Guinée équatoriale, qui a opté pour le respect de l'ordre constitutionnel et le renforcement de ses institutions démocratiques.

Ce n'est pas la première fois que mon pays est victime de manœuvres de ce genre et c'est pourquoi, comme nous l'avons déclaré à maintes reprises dans cette salle, nous estimons qu'il faut renforcer les mécanismes de prévention des conflits dans la région, sans quoi des situations plus graves encore pourraient se déclarer, ce qui ne contribuerait nullement à la stabilisation d'une région déjà fort complexe. Parmi les mesures allant dans le sens de la prévention des conflits, il y a celle mentionnée par l'Ambassadeur Fall, à savoir la tenue de la Conférence sur la Convention de Kinshasa, qui vise à lutter contre le trafic d'armes légères et de petit calibre. Nous savons que le trafic des armes légères et de petit calibre dans notre région contribue à prolonger et à exacerber les conflits. Il convient donc d'accorder davantage d'attention à cette question.

L'instabilité et l'insécurité dans le golfe de Guinée mettent en lumière la nécessité d'organiser une conférence internationale contre le mercenariat. À cet égard, comme nous l'avons déjà dit, il faut que la communauté internationale s'implique davantage dans la prévention des conflits, en soutenant les efforts de la Commission du golfe de Guinée et en coopérant avec elle. Cet appui doit se concentrer principalement sur la sécurité maritime dans le Golfe et sur la prévention et la lutte contre la criminalité maritime, afin de contribuer ainsi à prévenir les conflits et à maintenir la paix dans la région. Le fait est que la piraterie dans le golfe de Guinée demeure une préoccupation pour notre gouvernement. D'ailleurs, une réunion organisée selon la formule Arria aura lieu cet après-midi sur cette question.

Nous sommes pour qu'on continue de renforcer le cadre de coopération signé entre le BRENUAC et le secrétariat de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en juin 2016, et nous soulignons la nécessité d'un suivi rigoureux de l'accord tripartite signé le 23 mai 2011 à Khartoum par les parties concernées en vue d'améliorer la sécurité aux frontières communes. À cet égard, nous invitons les principaux acteurs, notamment l'ONU, la CEEAC, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Union africaine, à redoubler d'efforts dans les domaines du règlement des conflits, du renforcement de l'autorité de l'État, de la protection des civils de la région et du règlement négocié des différends, tout en respectant le

principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays concernés.

Nous estimons que le BRENUAC doit poursuivre activement ses efforts pour créer des synergies afin de promouvoir la coopération bilatérale entre pays voisins, et renforcer sa collaboration avec les organisations régionales et sous-régionales dans le domaine de la paix et de la sécurité, en particulier l'Union africaine, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Commission du golfe de Guinée. Nous nous félicitons de l'annonce du prochain sommet conjoint entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée équatoriale, en tant que pays de la sous-région faisant partie de ces communautés régionales et membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX), appelle tous les gouvernements et les acteurs politiques concernés à poursuivre sur la voie d'un dialogue interne inclusif, en s'appuyant sur une coopération régionale et sous-régionale étroite. Nous n'oublions pas en effet que surmonter tous ces défis permettra à la sous-région, et à l'Afrique en général, d'atteindre plus facilement les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Ces réalités et d'autres ont conduit mon gouvernement à convoquer, à l'initiative, comme l'a dit l'Ambassadeur Fall, du Président de la République, M. Obiang Nguema Mbasogo, la sixième conférence de dialogue national en juillet prochain. Tous les partis politiques, qu'ils soient ou non reconnus, ainsi que tous les acteurs politiques équato-guinéens et les militants, qu'ils se trouvent dans le pays ou fassent partie de la diaspora, sont invités à prendre part à ce dialogue pour débattre des questions qui préoccupent la population. Le dialogue abordera toutes les questions pertinentes telles que les perspectives économiques, les droits de l'homme, la démocratisation et le renforcement continu de la cohésion nationale, car ce sont des éléments qui contribuent activement au progrès national. Ces questions s'inscrivent également dans la droite ligne des orientations et des principes que nous défendons dans le cadre de notre mandat au Conseil, à savoir le règlement des conflits par des moyens politiques et non par des solutions militaires. Nous réaffirmons une nouvelle fois tout notre appui au travail important du BRENUAC en faveur de la stabilisation de notre région.

**M<sup>me</sup> French** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial Fall et le Secrétaire général Allam-Mi pour les exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui et pour l'ensemble

de leur action en Afrique centrale, région qui est confrontée à toute une série de problèmes politiques, économiques et sociaux.

Nous voudrions saisir cette occasion pour nous arrêter un instant sur la situation au Cameroun, qui requiert l'attention du Conseil de sécurité et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Nous sommes préoccupés par le fait que la situation continue de se détériorer, suite aux violences croissantes, y compris contre les civils, qu'on a pu observer ces dernières semaines. D'après de récents articles de presse, pas moins de 40 personnes ont été tuées dans le nord-ouest du pays au cours de la dernière semaine de mai. Les enjeux au Cameroun sont trop importants pour que cette crise se poursuive sans qu'on y prête attention. Le Cameroun demeure un partenaire de sécurité essentiel dans la lutte contre Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest, notamment en tant que membre de la Force multinationale mixte.

La crise actuelle dans les régions anglophones menace de détourner l'attention de nos objectifs mutuels en matière de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad. Si des mesures de confiance conduisant à un dialogue constructif et élargi ne sont pas prises dès maintenant, les tensions risquent de s'aggraver, ce qui pourrait donner lieu à des violences dans le cadre des prochaines élections à l'automne et à une remise en cause de la légitimité des résultats de ce scrutin. Nous avons malheureusement vu beaucoup trop d'exemples de flambée des tensions dans la région de l'Afrique centrale pendant et après des processus électoraux, et il est clair que nous devons rester vigilants à cet égard dans les mois à venir au Cameroun.

Tout en nous félicitant que le Président Biya se soit publiquement engagé en faveur du dialogue au début de cette année, et en prenant note des premiers travaux menés par la Commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, nous sommes préoccupés par le peu de progrès enregistrés à ce jour dans le sens d'un règlement pacifique. Pour la plupart, les réformes constitutionnelles de 1996 appelant à la décentralisation, qui pourraient contribuer à désamorcer les tensions, n'ont toujours pas été mises en œuvre. Il est indispensable que toutes les parties prennent immédiatement des mesures pour éteindre la crise et protéger les civils. À cet égard, nous pensons que M. Fall et le BRENUAC ont un rôle important à jouer auprès de toutes les parties camerounaises afin d'encourager un dialogue constructif, l'établissement

des responsabilités pour les violations présumées et la désescalade des tensions. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le débat sur la situation au Cameroun au Conseil au cours des mois à venir.

**M. Meza-Cuadra** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance et nous remercions M. François Louncény Fall et M. Ahmad Allam-Mi de leurs exposés. Nous saluons le travail qu'ils accomplissent dans des conditions particulièrement difficiles sur le plan politique et de la sécurité.

Nous voudrions souligner l'importance que revêtent les approches régionales et sous-régionales pour relever les défis communs et instaurer une paix pérenne, en s'attaquant aux causes profondes des conflits, ainsi que le rôle que les bureaux régionaux et sous-régionaux des Nations Unies jouent à cette fin.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) est un exemple à cet égard. Il mène des activités de bons offices, coordonne et facilite les efforts concertés des acteurs concernés, contribue à la prévention et au règlement des conflits et des crises humanitaires touchant plus de 11 millions de personnes et appuie divers efforts et réformes en matière de développement et de renforcement des institutions. Nous nous félicitons de la coordination et des partenariats établis par le BRENUAC avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Commission du golfe de Guinée et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Nous attendons avec intérêt les élections prévues dans les cinq pays de l'Afrique centrale. Nous soulignons l'importance de la stabilité politique et d'une large participation des citoyens, notamment les femmes et les jeunes. La promotion d'institutions inclusives et tenues de rendre compte de leur action est essentielle à la pérennisation de la paix. Toutefois, nous tenons à exprimer nos préoccupations face à la persistance de la violence et des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans la sous-région. L'action du BRENUAC doit permettre à la communauté internationale de suivre la situation de près et de faciliter la prévention. Nous condamnons la menace terroriste persistante posée par Boko Haram dans le bassin du lac Tchad – notamment des attaques contre des écoles et des cas d'atteintes et d'exploitation à l'encontre de femmes et d'enfants – et par l'Armée de résistance du Seigneur en République centrafricaine et en République

démocratique du Congo, une menace qui nous préoccupe tout particulièrement.

Par conséquent, nous nous félicitons de la stratégie commune lancée par la CEEAC dans le but de prévenir et de combattre le terrorisme, qui prévoit notamment des mesures concrètes pour lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et contre d'autres activités qui relient le terrorisme à la criminalité organisée. La communauté internationale doit appuyer fermement ces efforts. Nous nous félicitons également de la réforme du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) et nous soulignons que ses efforts complètent les mesures de lutte contre le terrorisme prises par l'Union africaine et sont menés en coordination avec la Commission du bassin du lac Tchad et le système des Nations Unies.

Il convient de rappeler que la sous-région est confrontée à une grave crise humanitaire. Quelque 11 millions de personnes dépendent dans une large mesure de l'aide extérieure, en plus des millions de personnes déplacées en raison de la faim et de la violence. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour remédier à leur vulnérabilité.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'appui du Pérou à la prorogation du mandat du BRENUAC et saluer une fois de plus son action au service des populations d'Afrique centrale et du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Djédjé** (Côte d'Ivoire) : Je voudrais remercier M. François Louncény Fall et M. Ahmad Allam-Mi pour leurs excellents rapports et les assurer du soutien de la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire salue les progrès réalisés ces dernières années dans plusieurs pays de l'Afrique centrale. Cependant, elle reste préoccupée par les importants défis politiques et sécuritaires multiformes à relever, tels que les conflits armés, le terrorisme, le braconnage, la criminalité transnationale organisée et la piraterie maritime.

En République centrafricaine, la recrudescence de la violence, en raison notamment des affrontements entre des communautés ethniques et religieuses, ainsi que les attaques répétées contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine continuent d'être une source d'inquiétude. L'absence de l'autorité de l'État sur une partie importante du territoire national, les activités de mercenariat, le trafic des ressources

naturelles et des armes constituent autant de défis qui impactent négativement la sécurité du pays et de la région entière. Cette situation appelle de la part de la communauté internationale une réponse coordonnée, en vue de faire face à ces défis.

À cet égard, ma délégation soutient l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, menée sous l'égide de l'Union africaine, dont la mise en œuvre effective de la Feuille de route devrait permettre de réaliser des avancées significatives dans le sens d'un règlement durable de la crise que traverse ce pays. Nous saluons également les efforts du Président de la République centrafricaine, M. Touadera, qui privilégie le dialogue constructif et la concertation afin d'aboutir à une réconciliation nationale inclusive, indispensable pour parvenir à une paix durable.

En République démocratique du Congo, ma délégation appelle à la mise en œuvre effective de l'Accord de la Saint-Sylvestre, en vue de la tenue effective des élections à la date du 23 décembre 2018. La Côte d'Ivoire salue les progrès qui ont été réalisés dans ce sens. Elle encourage en outre le Gouvernement congolais à œuvrer davantage pour relever les défis qui subsistent, notamment les questions de sécurité, et à prendre les mesures nécessaires à la décrispation de l'environnement socio-politique, préalables à un déroulement pacifique du processus électoral.

Concernant la situation au Burundi, la Côte d'Ivoire prend acte des résultats du référendum sur la révision constitutionnelle, tenu le 17 mai. Dans l'optique d'une sortie de crise durable, elle invite les parties prenantes à la reprise du dialogue politique inclusif inter burundais, sous l'égide de la Communauté d'Afrique de l'Est, dans le cadre de l'Accord d'Arusha.

La situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad constitue également une source de préoccupation pour ma délégation, en raison de la menace persistante du groupe Boko Haram, dont les activités criminelles s'étendent au Cameroun, au Tchad et au Niger. À cet égard, mon pays se félicite de la mise en œuvre prochaine de la stratégie de stabilisation pour la région du bassin du lac Tchad, visant à identifier, poursuivre en justice, réadapter et réintégrer des personnes associées à Boko Haram et à l'État islamique d'Iraq et du Levant, conformément à la résolution 2349 (2017). Ma délégation soutient également le renforcement de l'appui à la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram, en collaboration étroite avec l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad, tel

que recommandé par le Secrétaire général dans son rapport (S/2018/521).

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est préoccupée par les agissements de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui reste une menace pour la sécurité des civils en dépit de la réduction de ses capacités opérationnelles. En effet, ce mouvement se livre régulièrement à des enlèvements, à des pillages, à des exécutions extrajudiciaires et à des agressions sexuelles, particulièrement en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ma délégation salue la prorogation du mandat de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur, par l'Union africaine, jusqu'au 22 août 2018. Elle invite la communauté internationale à soutenir la composante militaire de l'Initiative de coopération régionale, qui reste par ailleurs un mécanisme pertinent de coopération et de coordination de la lutte contre la LRA.

Les difficultés que je viens de relever démontrent la nécessité de la mise en place d'une stratégie de coopération régionale afin d'apporter une réponse appropriée aux défis qui minent l'Afrique centrale. À cet égard, mon pays soutient les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en faveur de la paix et de la sécurité et salue l'adoption récente par le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) de la stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme dans cette région, conformément à la recommandation du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. La Côte d'Ivoire encourage également la mise en place de la stratégie de lutte contre le mercenariat et la criminalité transnationale organisée en Afrique centrale, ainsi que l'adoption d'une réglementation communautaire sur le pastoralisme, tel que décidé par le COPAX.

Ma délégation se réjouit de la bonne coopération qui existe entre les organisations sous-régionales, la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre d'un partage d'expériences et d'un soutien mutuel, en vue de faire face au défi de la lutte contre l'instabilité. Elle accorde un intérêt particulier au Sommet conjoint CEEAC-CEDEAO sur la paix, la sécurité, la radicalisation et l'extrémisme violent, prévu le mois prochain, et dont les conclusions, nous l'espérons, favoriseront des synergies interrégionales pour relever les défis liés à la prévention des conflits et à la

consolidation de la paix, tout en renforçant les capacités des institutions sous-régionales.

Le rapport du Secrétaire général nous instruit utilement sur l'excellent outil de diplomatie préventive que constitue le BRENUAC, dont les activités ont permis de réaliser, au cours de ces trois dernières années, des progrès considérables en matière de sécurité, de paix et de stabilité en Afrique centrale, notamment dans la prévention et l'atténuation des crises, la promotion du dialogue et la mise en place de réformes politiques inclusives, en particulier au Tchad, au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe.

Face aux enjeux de la consolidation de la paix et de la relance des politiques de développement durable en Afrique centrale, le BRENUAC joue un rôle capital de soutien aux efforts des États et des peuples de la sous-région dans leur quête de paix, de stabilité et de développement à travers, notamment, des stratégies de partenariat avec d'autres institutions, en vue d'une unité d'action et de la mutualisation des moyens de travail. Dans ce contexte, il convient d'encourager les actions concrètes, telles que le cadre de coopération signé entre la CEEAC et le BRENUAC le 14 juin 2016 à New York. Par ailleurs, ma délégation se félicite de la parfaite collaboration entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, visant à harmoniser l'approche des Nations Unies en faveur de la paix et de la sécurité dans leurs sous-régions respectives.

Pour terminer, je voudrais indiquer que la Côte d'Ivoire est favorable au renouvellement du mandat du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, dont la mission de bons offices et de diplomatie préventive demeure pertinente dans la recherche de la paix, de la stabilité et du développement socioéconomique des États d'Afrique centrale.

**M. Tomysh** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient elle aussi à remercier les intervenants, à savoir le Représentant spécial Fall et le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, de leurs exposés éclairants et de leurs contributions à nos discussions aujourd'hui. Nous voudrions faire part de nos observations et recommandations sur certains points saillants.

Premièrement, le Kazakhstan reconnaît l'importance des travaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC),

qui s'inscrivent dans le prolongement des nouvelles priorités du Secrétaire général en ce qui concerne la paix, notamment dans les domaines de la diplomatie préventive et de la médiation, et se félicite également de l'appui qu'il fournit aux organisations régionales et sous-régionales dans l'instauration d'une paix durable et à long terme. En outre, nous prenons bonne note, en dépit des problèmes auxquels se heurte actuellement la région, des efforts des pays de la région et de leur volonté d'accélérer l'intégration sous-régionale et les réformes en cours aux fins de renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance.

En revanche, nous sommes particulièrement préoccupés par les tensions dans les régions anglophones du Cameroun. Nous appuyons les efforts des autorités camerounaises, ainsi que du BRENUAC, de l'Union africaine et de la CEEAC pour remédier au problème. Dans le même temps, nous exhortons toutes les parties concernées à mettre en place toutes les conditions nécessaires pour que cesse la violence, et nous insistons sur la nécessité d'engager un dialogue franc et inclusif, de rétablir la confiance et de recourir aux mesures de confiance.

Deuxièmement, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, nous appelons l'attention sur les activités de Boko Haram et d'autres groupes extrémistes et réseaux du crime organisé. Il importe donc que l'Union africaine, la Commission du bassin du lac Tchad et l'ONU continuent d'œuvrer à la définition et à la mise en oeuvre d'une stratégie régionale bien coordonnée pour lutter contre les causes profondes de cette crise, qui est de nature transnationale et se propage par-delà les frontières. Parallèlement, pour être efficace et performante, l'ONU doit recourir à une approche systémique et appliquer le principe d'unité d'action des Nations Unies, en renforçant les liens entre sécurité et développement, de manière à favoriser une stabilité politique et socioéconomique plus durable.

Les États de la région se heurtent à des difficultés sans précédent dans la lutte contre le terrorisme. Nous appuyons les efforts du BRENUAC pour coordonner les activités des organisations régionales à cet égard. Nous nous félicitons de l'adoption, par la CEEAC, de la stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale, élaborée dans le cadre du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Dans la même veine, nous appelons tous les partenaires internationaux à continuer d'appuyer les forces antiterroristes

régionales, comme la Force multinationale mixte, dans le bassin du lac Tchad, et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine, dans la région de l'Afrique centrale.

Troisièmement, le problème de l'augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés dans la région mérite une attention particulière. Cette question, qui s'accompagne d'un recul de l'accès humanitaire aux personnes dans le besoin dû au manque de sécurité, fait peser un lourd fardeau sur les pays et les communautés d'accueil, dans un contexte marqué par un financement limité de l'aide humanitaire. En outre, les flambées épidémiques viennent aggraver la situation. À cet égard, si l'appui des donateurs internationaux est nécessaire, il faut aussi que les autorités locales coordonnent leurs efforts pour garantir la sécurité et créer les conditions d'un retour volontaire des réfugiés, avec le plein appui du système des Nations Unies.

Enfin, nous apprécions vivement le rôle de coordonnateur que joue le BRENUAC en sa qualité de secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, ainsi que la contribution inestimable qu'il apporte au maintien de la paix et de la sécurité dans la région. Il n'en reste pas moins qu'il y a encore beaucoup à faire pour consolider les acquis engrangés. Et nous sommes donc favorables à ce que le mandat du BRENUAC soit prorogé pour une nouvelle période de trois ans.

**M. Inchauste Jordán** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), M. François Louncény Fall, et le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Ahmad Allam-Mi, de leurs exposés instructifs. Nous soulignons le rôle important dont ils s'acquittent tous deux dans la région.

La Bolivie salue et apprécie le travail que réalise le BRENUAC en matière de diplomatie préventive, d'assistance électorale, de médiation et de mesures de confiance, ainsi que l'appui qu'il apporte aux organisations régionales et sous-régionales afin de contribuer à atténuer les tensions dans la région. Cette action ne saurait être sous-estimée; au contraire, il convient de continuer à la renforcer, avec la coopération des partenaires régionaux et sous-régionaux, et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de

l'intégrité territoriale de chacun des États dans lesquels le Bureau s'acquitte de son mandat.

Ces efforts doivent viser à relever les défis qui subsistent dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'aide humanitaire et du développement économique, et qui, du fait de leur complexité, doivent être abordés dans le cadre d'une stratégie conjointe entre le BRENUAC, les équipes de pays des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, en particulier l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, la Commission du golfe de Guinée et la Commission du bassin du lac Tchad. C'est de concert avec ces organisations qu'il convient en effet de s'attaquer aux menaces actuelles et émergentes, dans l'objectif de réduire les effets qu'elles sont susceptibles d'avoir sur la stabilité de la sous-région.

Dans ce sens, nous accueillons avec satisfaction la réunion consultative des chefs d'État de la CEEAC qui a eu lieu dans le cadre du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba et au cours de laquelle ils sont convenus de convoquer une session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX). De même, nous saluons l'action menée par le Conseil des ministres de la COPAX à sa cinquième session ordinaire, au cours de laquelle ont été adoptées, entre autres, une stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale, ainsi qu'une stratégie de lutte contre le mercenariat et la criminalité transnationale organisée.

Nous nous félicitons également de la réunion consultative entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à Lomé, à l'issue de laquelle il a été annoncé que les deux organisations tiendraient un sommet conjoint sur la paix, la sécurité, la radicalisation et l'extrémisme violent en juillet de cette année. De même, nous soulignons l'initiative du Président Bongo Ondimba, qui, en sa qualité de Président de la CEEAC, s'est rendu dans divers pays de la région pour discuter de la sécurité et de l'intégration régionales. Dans ce contexte, nous considérons que même si dans chaque pays les réalités sont différentes, les conflits dans la région doivent se régler par la médiation, la diplomatie préventive et principalement par un dialogue politique constructif et sans exclusive.

Conformément à ce qui a été dit auparavant, nous réitérons qu'il faudrait envisager la possibilité de suivre le modèle de l'initiative du Groupe de cinq pays

du Sahel en Afrique centrale pour faire face aux défis liés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme dans un cadre institutionnel de coopération et de coordination régionales. Dans ce contexte, nous soulignons les avancées réalisées par la Force multinationale mixte et ses partenaires régionaux et internationaux dans leur lutte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, ainsi que les efforts déployés par l'Union africaine et la Commission du bassin du lac Tchad qui, avec l'appui de diverses entités des Nations Unies, ont tenu à N'Djamena une conférence visant à élaborer une stratégie régionale coordonnée pour identifier, poursuivre en justice, réadapter et réintégrer les personnes associées à Boko Haram et à l'État islamique d'Iraq et du Levant, conformément à la résolution 2349 (2017) du Conseil de sécurité. Nous considérons que pour relever ces défis, les pays de la région, comme la communauté internationale dans son ensemble, doivent s'attaquer à leurs causes profondes, étant donné qu'ils sont notamment dus à l'absence de contrôle sur l'exploitation des ressources naturelles, dont certains tirent profit pour financer les activités illicites de ces groupes, notamment l'Armée de résistance du Seigneur, groupe armé qui demeure une menace pour la sécurité des civils en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Nous exhortons la communauté internationale à tenir compte de la situation humanitaire de la sous-région. Dans la région du bassin du lac Tchad seulement, environ 10 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés sont exposés à l'insécurité alimentaire, aux maladies comme le virus Ebola en République démocratique du Congo, et à des pénuries de services de base. D'un autre côté, la Bolivie observe que pour avancer dans la consolidation de la paix dans la région, il faudra accroître la participation des femmes dans la prise de décisions. Nous encourageons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) à poursuivre ses efforts à cet égard et à continuer de promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000).

Enfin, il est absolument nécessaire de continuer de travailler et de redoubler d'efforts pour mobiliser un appui politique, technique et financier afin de garantir la paix, la stabilité et le développement en Afrique centrale. À cet égard, il faut également continuer d'appuyer l'action du BRENUAC qui, au cours de la période à venir, mettra l'accent sur la préparation du terrain pour la prévention structurelle des violences liées aux élections, ainsi que pour d'autres efforts de diplomatie préventive, de paix et

de sécurité et de médiation. À cet égard, nous pensons qu'il importe de proroger son mandat de trois ans.

**M. Alemu** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, de son exposé sur les activités de son bureau et de son évaluation des principales tendances concernant l'évolution de la situation sur les plans politique et de la sécurité dans la région de l'Afrique centrale. Nous sommes conscients de l'action importante menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) s'agissant de recourir aux bons offices, à la diplomatie préventive et à la médiation, et d'appuyer l'ONU et les initiatives régionales et sous-régionales en faveur de la paix et de la sécurité dans la région.

Je remercie également le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, M. Allam-Mi, de sa déclaration. Nous apprécions son travail et sa contribution.

Comme le mentionne le rapport du Secrétaire général (S/2018/521), la situation dans la région de l'Afrique centrale reste extrêmement préoccupante et requiert donc toute notre attention. Le terrorisme reste une préoccupation majeure dans la région et est exacerbé par des conflits prolongés, un déficit de gouvernance et l'affaiblissement de l'autorité centrale et des institutions de l'État. La criminalité transnationale organisée, qui est intimement liée aux activités terroristes et à celles des groupes armés, tels que Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), continue de nuire à la stabilité de la région. À ce stade, je voudrais condamner dans les termes les plus fermes les attaques répétées perpétrées contre des soldats de la paix qui travaillent dans des conditions difficiles et qui se heurtent à d'énormes difficultés dans la région. Nous exprimons notre solidarité avec les familles des victimes de ces attaques et nous espérons que les auteurs de ces actes odieux répondront de leurs actes.

La détérioration de la situation politique, socio-économique, humanitaire et sécuritaire en République centrafricaine, qui a également des répercussions négatives sur l'ensemble de la région, atteste clairement de la fragilité de la situation dans le pays. Elle a le potentiel de réduire à néant les progrès limités récemment réalisés et de plonger le pays dans un nouveau cycle de violence et de conflit. Si nous sommes conscients des diverses mesures prises par le Gouvernement pour étendre l'autorité de l'État, qui a entrepris des réformes institutionnelles et a progressivement constitué les

forces de défense et de sécurité, il ne faut pas moins mettre fin de toute urgence à la spirale de la violence dans diverses régions du pays en promouvant la paix et la réconciliation. Pour relever les défis auxquels le pays est confronté, il importe de garantir un dialogue plus large et plus inclusif, ainsi que la réconciliation, entre les diverses communautés. C'est pourquoi nous pensons que le Gouvernement doit être davantage appuyé pour pouvoir travailler au sein du panel de facilitateurs de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation, qui reste le seul cadre pour la paix et le dialogue en République centrafricaine.

La menace posée par Boko Haram et la LRA est au cœur du problème dans la région de l'Afrique centrale. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, Boko Haram continue de poser une menace dans le bassin du lac Tchad. Bien qu'elle soit gravement mise à mal, la LRA reste active en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Bien qu'on nous ait rappelé à tous les causes du vide sécuritaire créé et les revers de la LRA, nous sommes néanmoins reconnaissants au contingent congolais de la Force régionale d'intervention et satisfaits de sa détermination à combattre la LRA sur son territoire. Nous pensons que pour cette opération, il est crucial de renforcer l'appui politique, diplomatique et opérationnel. Il faut également saluer les efforts de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Nous appelons le Conseil de sécurité à renforcer son mandat afin de pouvoir réagir face à l'évolution de la situation sur le terrain.

En ce qui concerne Boko Haram, malgré sa position de faiblesse, ce mouvement continue d'infliger un préjudice sur les plans humanitaire et de la sécurité aux pays du bassin du lac Tchad. C'est pourquoi il est extrêmement crucial d'appuyer davantage la Force multinationale mixte contre Boko Haram et de mobiliser des ressources pour cette force afin de réduire considérablement les capacités de ce groupe terroriste et de continuer de le chasser avec succès de ses bastions. Tout cela fait qu'il est absolument crucial que la situation en matière de paix et de sécurité dans la région de l'Afrique centrale soit suivie de près, peut-être plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent. Il importe que la stabilité des pays de la région qui ont pu maintenir la paix pendant si longtemps soit préservée. Nous pensons que le BRENUAC a une responsabilité majeure à cet égard, mais, bien entendu, il a besoin de l'appui de la communauté internationale pour pouvoir s'en acquitter.

Dans le même temps, nous continuons de demander à toutes les parties prenantes de faire preuve de retenue dans leurs activités et de s'abstenir de toute autre action susceptible de saper les possibilités de coopération mutuelle. Nous ne devons pas non plus ignorer les évolutions récentes dont a parlé le représentant de la Guinée équatoriale, à savoir notamment que les activités des mercenaires n'ont pas cessé et continuent de poser problème, y compris dans cette région.

Les efforts déployés par le Gouvernement et le peuple camerounais en vue d'un règlement pacifique des problèmes auxquels ils sont confrontés, par la voie du dialogue inclusif et constructif et de la réconciliation nationale, doivent à notre sens recevoir l'appui nécessaire. De même que la communauté internationale doit accorder la primauté à la diplomatie discrète, et faire preuve de prudence dans le traitement de questions comme celle-ci. Nous recommandons le recours aux bons offices du Secrétaire général à cet égard, et nous nous félicitons de l'initiative qu'il a déjà prise. Nous croyons sincèrement que si les mesures préventives doivent toujours avoir la primauté, il est tout autant crucial que l'on s'abstienne de dramatiser des situations, ce qui pourrait finir par aggraver les problèmes. Voilà pourquoi la diplomatie discrète est toujours plus productive.

Enfin, nous voudrions réitérer notre ferme conviction que le BRENUAC joue un rôle crucial dans l'appui aux différentes initiatives menées par les pays de la sous-région pour réduire les tensions de façon pacifique, par le biais de processus de dialogue inclusif et authentique. À cette fin, nous appuyons vigoureusement la prorogation du mandat du BRENUAC. À la lumière des très nombreux défis auxquels est confrontée la région de l'Afrique centrale, il semble logique et approprié que la communauté internationale fasse encore plus pour aider le BRENUAC et contribuer à relever ce défi. Nous demandons au BRENUAC de faire plus. Ce faisant, nous devons aussi prendre les mesures nécessaires pour renforcer ses capacités.

**M. Orrenius Skau** (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Fall et le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Allam-Mi, de leurs très utiles exposés au Conseil aujourd'hui.

Comme nous l'avons entendu, la région de l'Afrique centrale continue d'être confrontée à de nombreux défis, dont, entre autres, des processus électoraux et les difficultés connexes liées à l'espace



politique. Le sous-développement et la situation humanitaire dans la région sont aussi une source de préoccupation. Dans l'ensemble, cette situation mérite notre attention et l'attention continue de la région, en tant qu'elle sert de signe précurseur de problèmes encore plus importants à l'avenir.

Dans ces conditions, le rôle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) dans la prévention des conflits, notamment via ses bons offices et son appui à la coopération et à l'intégration régionales est, bien entendu, d'une importance cruciale. Les bureaux régionaux sont l'un des outils opérationnels les plus efficaces dont dispose l'ONU pour prévenir les conflits. Ils doivent être appuyés, renforcés et multipliés. À cet égard, le Conseil a un rôle important à jouer, en particulier en soutenant les envoyés des Nations Unies. Nous voudrions exprimer aujourd'hui notre plein appui aux efforts du Représentant spécial Fall et à son équipe au sein du BRENUAC.

Des organisations régionales comme la CEEAC non seulement jouent un rôle crucial dans la promotion de l'intégration et du développement, mais elles sont aussi essentielles pour prévenir les conflits et promouvoir la paix. C'est pourquoi nous recommandons que l'on continue d'appuyer le renforcement des capacités des organisations régionales dans la région de l'Afrique centrale. Nous nous félicitons aussi de la coopération accrue entre la CEEAC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notamment de la tenue de leur prochain sommet commun.

Nous restons profondément préoccupés par la précarité des conditions de sécurité, la situation désastreuse des droits de l'homme et la situation humanitaire catastrophique en République centrafricaine, et nous nous félicitons de la visite conjointe effectuée par la CEDEAO et le Secrétaire général de la CEEAC. Nous nous félicitons aussi de la visite conjointe Nations Unies-Union africaine en République centrafricaine en avril. Il importe que l'ONU continue de promouvoir et d'appuyer l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation menée par l'Union africaine et la CEEAC ainsi que la feuille de route de Libreville.

Nous sommes préoccupés par le fait que la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun reste non résolue. Il est clair qu'il importe de répondre aux griefs de longue date. Pour aller de l'avant de façon pacifique, il est important que toutes les parties agissent de façon responsable, s'abstiennent d'actes de

violence et contribuent au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à un dialogue ouvert et inclusif, en particulier s'agissant de la question de la décentralisation. La situation au Cameroun a une incidence directe sur la paix dans l'ensemble de la région. C'est pourquoi nous devons continuer de la suivre de près, notamment à la lumière des prochaines élections. L'engagement continu du Représentant spécial sera essentiel, et il peut compter sur notre plein appui dans ses efforts.

La Suède a contribué à l'organisation du forum des gouverneurs du lac Tchad sur la consolidation de la paix, la prévention, la stabilisation et la coopération régionale, qui a eu lieu à Maiduguri en mai. Cette réunion couronnée de succès a été précédée par des consultations avec plus de 1000 femmes, hommes et jeunes de toutes les communautés riveraines du lac, y compris des groupes religieux. Ces consultations et le forum lui-même ont clairement souligné la nécessité d'une approche régionale et holistique pour remédier aux causes profondes de l'absence de paix et de stabilité dans la région, y compris aux effets négatifs des changements climatiques.

Le principal résultat de ce processus a été l'établissement du forum des gouverneurs en tant que moyen de dialogue récurrent entre les gouverneurs des États touchés, l'objectif étant d'améliorer la coordination et la collaboration transfrontières. Nous espérons que ces efforts et d'autres visant à donner suite à la résolution 2349 (2017) relative à la région du bassin du lac Tchad aideront à l'élaboration de la stratégie de stabilisation de la région.

**M<sup>me</sup> Wronecka** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de leurs exposés détaillés.

Je voudrais axer mon intervention sur trois points : la situation politique, la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire dans la région.

Nous saluons l'important travail effectué par le BRENUAC en termes de bons offices, de médiation et de diplomatie préventive, ainsi qu'en termes d'appui aux initiatives onusiennes et régionales et sous-régionales visant à instaurer la paix et la sécurité dans la région.

Toutefois, les récents faits survenus dans la région de l'Afrique centrale mettent en exergue la nature

explosive de la situation sociopolitique et en matière de sécurité dans la sous-région. Les causes profondes des problèmes susmentionnés dans cette région requièrent une réponse urgente, plus particulièrement en promouvant la bonne gouvernance et les réformes économiques.

Gardant à l'esprit les prochaines élections à différents niveaux prévues dans plusieurs pays de la région, nous escomptons que les Gouvernements de ces États œuvreront en vue de la tenue dans les délais de processus électoraux inclusifs, crédibles et pacifiques et veilleront à la participation des femmes et des jeunes.

La situation instable en République démocratique du Congo et en République centrafricaine ainsi que les derniers faits survenus au Cameroun nous préoccupent particulièrement. La Pologne estime que l'appui international et régional au renforcement des capacités de ces pays et à leur stabilisation est essentiel, non seulement de leurs points de vue, mais aussi du point de vue de l'ensemble de la sous-région.

Si nous apprécions les résultats obtenus à ce jour, nous sommes toujours préoccupés par le fait que l'Armée de résistance du Seigneur et Boko Haram constituent une menace sérieuse pour la sécurité dans des parties importantes de la région. Cela montre que les initiatives internationales visant à combattre ces organisations ont besoin d'un appui continu, en particulier de la Force multinationale mixte et de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine.

Nous condamnons tous les actes de violence commis dans la région de l'Afrique centrale, y compris

le recrutement d'enfants dans les rangs militaires et la violence sexuelle et sexiste. Les conflits et la situation instable dans certains États d'Afrique centrale sont la cause principale de la crise humanitaire dans la région. Une réponse adéquate aux défis qui se posent à cet égard exige une coordination harmonieuse et globale de toutes les parties engagées dans le maintien de la stabilité et de la paix sur le terrain, ainsi qu'un dialogue constructif avec les autorités locales.

La Pologne appelle à la cessation immédiate de toutes les attaques contre le personnel humanitaire, en particulier le personnel médical travaillant dans les hôpitaux de crise, et demande qu'il lui soit permis d'avoir un accès sans entrave afin de s'acquitter de son mandat et de fournir l'aide essentielle aux personnes touchées. Nous appuyons sans réserve les actions entreprises par l'ONU et par l'Union européenne. Dans le même temps, la Pologne reconnaît le rôle clef des partenaires et des organisations régionales. Nous saluons leurs efforts visant à relever les défis de la paix et de la sécurité et à renforcer la coopération régionale.

Enfin, nous partageons les réflexions contenues dans le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités du BRENUAC (S/2018/521). Nous voudrions à nouveau exprimer notre appui au Représentant spécial, M. Fall, et à la prorogation du mandat du BRENUAC.

**Le Président** (*parle en russe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 45.*